

COORDINATION DES SYNDICATS CGT

 Branche Pétrole

[www.cgttotal.fr](http://www.cgttotal.fr)

tel. : 01.47.44.69.38 – 06.17.82.59.06

 La Défense, Le 04/05/2015

**INTERESSEMENT / PARTICIPATION**

**LA DIRECTION VEUT ENCORE DES ECONOMIES !**

La négociation du futur calcul de l’intéressement et la participation, pour les exercices 2015,2016 et 2017 s’est terminée sur un constat amer. Comme la CGT le craignait dès le début des négociations, la direction du Groupe a clairement entrainé les débats vers un montage qui, à résultat équivalent, amènera une diminution des primes distribuées.

En mettant en place plusieurs critères supplémentaires pour « saucissonner » l’enveloppe à distribuer, l’obtention du maximum prévu par le texte proposé à la signature, ne sera plus qu’une chimère !

Déjà, lors de la dernière négociation il y a trois ans, nous avions protesté face à l’introduction du TRIR comme critère de calcul d’une partie des sommes distribuées. Non seulement cette démarche positionne le TRIR comme objectif alors que cela ne devrait être qu’un indicateur, avec tous les dangers en matière de camouflage d’accident que cela entraine, mais en plus, en fonction des UES, ce n’est pas le même périmètre de TRIR qui est pris en compte. Nous avons donc vu ces deux dernières années des versements d’intéressements différents au MS, au Raffinage ou à l’Amont. Déjà que les sommes étaient variables en fonction du salaire….

**Aujourd’hui, la direction confirme ses orientations néfastes !**

Côté sécurité, en plus du TRIR, on comptabilisera l’évolution du nombre de décès au travail dans le groupe ! Financiariser la santé et la sécurité des salariés on était déjà contre, mais vouloir financiariser les morts et rendre responsable les salariés de ceux-ci… chacun jugera….

Côté critère financier, on n’arrête pas le progrès ! Non seulement on conserve le critère de rentabilité des capitaux (ROE), mais en plus on veut se comparer aux autres majors en matière **d’évolution du résultat net**. Si on fait aussi bien que les autres (même progression du résultat en %), on sera en fait mauvais, car à ce niveau de performance, seulement 50% de la part prévue pour ce critère sera distribuée. Il faudra faire beaucoup mieux que les autres (% d’évolution du résultat net très supérieur) pour avoir 100% de ce critère. Autant dire que ça n’arrivera sans doute jamais.

**Le résumé des propositions soumises à signature :**

**1. Pour le ROE** (5% Masse Salariale Brut France)

* ROE < 6,5%                       : aucune distribution
* ROE entre 6,5% et 9,5% : distribution de   0% à 50% de 4% de la MSBF.
* ROE entre 9,5% et 14,5%  : distribution de 50% à 100% de 4% de la MSBF.
* ROE entre 14,5% et moins de 16%  : distribution de 4% de la MSBF.
* ROE >= 16%                                            : distribution de 1% de la MSBF en plus des 4%

**2. Pour le RNA** (4% de la MSBF)

* + - * Total  < -12% du Benchmark                 : aucune distribution
			* entre -12% et 0% du Benchmark          : distribution de 0% à 60% de 4% de la MSBF
			* entre 0% et +12% du Benchmark         : distribution de 60% à 100% de 4% de la MSBF
			* Total au-delà de +12%                            : 4% de la MSBF s'applique

**3. Pour les objectifs sécurité** (2% MSBF) fonction du TRIR et de la réduction du nombre de décès

**Le TRIR**

                                           2015                      2016                     2017

Objectif  (pour 100% de l’enveloppe dédiée)                 1.3                         1.15                       1.0

Seuil  (pour 0% de l’enveloppe dédiée)                           1.7                         1.7                         1.7

Enveloppe dédiée ( % MSBF)       2%                         1.8%                      1.6%

**Les Décès**

                                                            2015                      2016                      2017

    Enveloppe % MSBF          0%                       0.2 %                      0.4%

* Si résultat Total > à l’étalon   : pas de distribution
* Si résultat Total = étalon        : 50% du critère est attribué
* Si  résultat Total < à l’étalon  : distribution selon une interpolation linéaire de 50 à 100, 100% étant attribué pour l’absence de décès sur l’exercice.

**En conclusion : Plus de critère, plus de complexité pour toujours moins d’argent versée ! Sur ce poste là aussi la direction veut faire des économies !**

Ce qui se passe aujourd’hui avec l’intéressement est symptomatique de l’obsession actuelle de l’ensemble des directions en matière de réduction des couts. Chacun veut mettre sa pierre à l’édifice et ce zèle dans la chasse aux couts se fait clairement au détriment des conditions de travail des salariés dans toutes les entités. Et maintenant on s’attaque aux éléments de rémunération. La prochaine étape c’est quoi ? Suppression des départs anticipés pour les travaux pénibles ? Réduction des congés ? Augmentation du temps de travail ?

Par contre du côté des actionnaires, tout va bien ! Les dividendes continuent de grimper sans problème ! Mais la fuite en avant vers toujours plus pour l’actionnariat et toujours moins pour ceux qui produisent les richesses de l’entreprise n’est clairement pas la bonne solution.

La pérennité de notre entreprise passe nécessairement par des salariés bien dans leur job ! Les conditions de vie dans l’entreprise doivent s’améliorer, pas se dégrader ! Les emplois doivent être préservés, les compétences et l’expérience reconnues à leur juste valeur !

**La CGT a des propositions à faire pour garantir un bon niveau de vie pour tous et de bonnes conditions de travail. On doit clairement envisager :**

* **Des augmentations générales de salaires de bon niveau.**
* **La mise en place d’un 14e mois**
* **La reconnaissance des formations et de l’expérience professionnelle**
* **Stopper les journées à rallonge et permettre à chacun de prendre ses congés en créant des postes partout ou c’est nécessaire**

**AVEC LA CGT POUR DE VRAIES GARANTIES SOCIALES**

Retrouvez les informations sur cette négociation et les autres sur notre site www.cgttotal.fr